PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Caux Seine agglo

Pièce n°4 - Règlement graphique
Tome 4.3 - Planche 1 : délimitation des zones

Plan n° 61

Commune(s) concernée(s) :

Tancarville

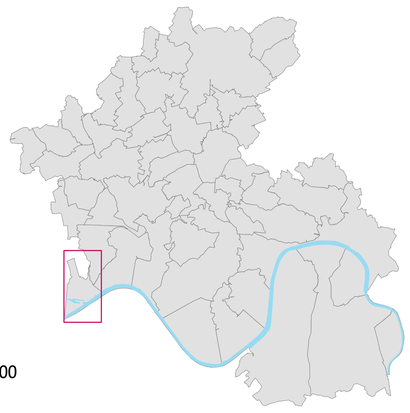

Echelle : 1 / 5 000

Service Planification Territoriale
Maison de l'Intercommunalité
Allée du Catillon
76 170 LILLEBONNE
Tel : 02 32 84 40 40

PLUi approuvé le 02/12/2025

Pour la Présidente, et par délégation,
Le Vice-Président
Patrick PESQUET

LEGENDE

Informations cadastrales

- Bâti dur
- Bâti léger
- Parcelles cadastrales
- Limite communale

Zonage

UG	Zone urbaine d'habitat collectif
UB3	Zone urbaine de centre-bourg
URa	Zone urbaine résidentielle à moyenne densité
URb	Zone urbaine résidentielle à faible densité
UH	Zone urbaine de hameau
UHI	Zone urbaine de hameau en loi littoral
UHI'	Zone urbaine de hameau en loi littoral
UM	Zone urbaine de clos-masure
UPb	Zone urbaine d'intérêt paysager
UX1	Zone urbaine d'activités de proximité
UX3	Zone urbaine de secteur diffus à vocation économique
UX3I	Zone urbaine de secteur diffus à vocation économique en loi littoral
UPJ	Zone urbaine à vocation industrielle de Port-Jérôme
UEI	Zone urbaine à vocation d'équipement en loi littoral
AUPJ	Zone d'urbanisation future à vocation d'activités industrielles de Port-Jérôme
A	Zone agricole
AI	Zone agricole en loi littoral
N	Zone naturelle
NI	Zone naturelle en loi littoral
NS	Secteur naturel couvrant la Seine et les berges
NP	Secteur naturel d'intérêt patrimonial
NE	Secteur naturel d'équipement
NRB	Zone naturelle de reservoir de biodiversité
NRBI	Zone naturelle de reservoir de biodiversité en loi littoral
NRBI'	Zone naturelle de reservoir de biodiversité en loi littoral

Service Planification Territoriale © Caux Seine agglo - Tous droits réservés - Diffusion et reproduction interdites
Source: DGFIP/Cadastre 2024